

**De :** [Tremblay, Fabrice](#)  
**A :**  
**Objet :** Demande LAD n° 200728156 -- Courriel réponse  
**Date :** 3 juillet 2020 10:04:00  
**Pièces jointes :** [image001.jpg](#)  
[2. R.I. du 11062011\\_biffé.pdf](#)  
[1. Lettre du 29062011\\_biffé.pdf](#)  
[A- Art. 53 et 54\\_2020.pdf](#)  
[Avis de recours\\_2020.pdf](#)

---

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 17 juin dernier, concernant un site sis 850, rue Verchères à Longueuil (lot 2 631 277). Les documents visés par votre demande sont accessibles et joints à la présente. Il s'agit de :

1. Lettre du 29062011;
2. Rapport de l'inspection du 11062011

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)., nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser au soussigné, analyste responsable du dossier, par courriel, à l'adresse [fabrice.tremblay@environnement.gouv.qc.ca](mailto:fabrice.tremblay@environnement.gouv.qc.ca) en indiquant le numéro du dossier en objet.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

## Original signé

### **Fabrice Tremblay**

Conseiller régional en accès à l'information

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Direction régionale de la Montérégie

201 place Charles-LeMoyne, 2<sup>e</sup> étage

Longueuil (Québec) J4K 2T5

Tél. : (450) 928-7607 poste 274

Télécopieur : (450) 928-7755

Courriel : [fabrice.tremblay@environnement.gouv.qc.ca](mailto:fabrice.tremblay@environnement.gouv.qc.ca)

Site Web : <http://www.environnement.gouv.qc.ca>

### **Avis de confidentialité**

Le présent message, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire ou du mandataire chargé de le lui transmettre. Il est de nature

confidentielle. Si le lecteur du présent message n'est pas le destinataire prévu, il est prié de noter qu'il ne doit ni divulguer, ni distribuer, ni copier ce message et tout fichier qui y est joint, ni s'en servir à quelque fin que ce soit.  
Merci d'en aviser l'expéditeur par courriel et de supprimer ce message ainsi que tout fichier joint.

PAR MESSAGERIE

Longueuil, le 29 juin 2011

Articles 53-54 de la L.A.D.

Monsieur Crémaillère  
850, rue Verchères  
Longueuil (Québec) J4K 2Z1

N/Réf. : 7610-16-01-1030700  
400831675

**Objet : Réservoir souterrain d'entreposage d'huile usée situé au 850 rue Verchères  
à Longueuil**

---

Madame,

La présente fait suite aux inspections réalisées le 15 et le 20 juin 2011 par des représentants dûment autorisés du Centre de contrôle environnemental de l'Estrie et de la Montérégie à l'endroit cité en objet.

Afin de respecter la réglementation en vigueur et plus particulièrement l'article 62 du *Règlement sur les matières dangereuses* (Q-2, r.15.2) (RMD), vous êtes tenue de faire vérifier, à tous les deux ans, le fonctionnement du système de protection contre la corrosion du réservoir souterrain et sa tuyauterie.

De plus, nous vous informons qu'il est de votre responsabilité de vous assurer que les biens affectés à l'entreposage de matières dangereuses résiduelles sont maintenus en bon état ainsi que les ouvrages et équipements de protection de ces biens (article 37 du RMD). Pour ce faire, comme prévu à l'article 39 du *Règlement sur les matières dangereuses*, vous devez vérifier sur une base trimestrielle le bon état et le bon fonctionnement des équipements d'entreposage, tels que les réservoirs et leur tuyauterie, les mécanismes empêchant l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de vidange et de remplissage (exemple : Cadenas) et le système de détection de fuite entre les parois. Cette dernière vérification peut être faite aux 2 ans par l'installateur du système de détection de fuite entre les parois alors que le reste doit être fait par vous-même sur une base trimestrielle.

..2

N/Réf. : 7610-16-01-1030700  
400831675

2

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec M. Daniel Doukonou au 450 928-7607, poste 364 ou par courriel à [daniel.doukonou@mddep.gouv.qc.ca](mailto:daniel.doukonou@mddep.gouv.qc.ca)

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.



MFD/DD/ch

Marie-France Dupuis  
Technicienne

RAPPORT DE VÉRIFICATION

Réservoirs d'huiles usées installés dans des ateliers de mécanique

<b>ADMINISTRATION</b>	CCEQ - Direction régionale de : la Montérégie	
	<b>L'INTERVENTION</b>	
	Date de la vérification : 2011/06/15 Heure d'arrivée : 11 :16 Heure de départ : 11 :26	
	Réalisée par : Daniel Doukonou	
	Accompagné de : Ariane Picard, Marie-France Dupuis	
	<b>SAGO</b>	
Demande : 200234252 Intervenant : Y2092691 N° Intervention : 300666228		
N° document produit : 400832288 N° Lieu d'intervention : X2099822		
Type d'intervention : <input checked="" type="checkbox"/> première inspection programmée (état de situation et inventaire)		
<input type="checkbox"/> inspection programmée		
<input type="checkbox"/> inspection pour suivi d'avis d'infraction		
<input type="checkbox"/> inspection de suivi d'une plainte		

<b>IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>	Nom (raison sociale) : MONSIEUR CRÉMAILLÈRE	
	Autre nom :	
	Adresse civique : 850, Verchères	
	Municipalité : Longueuil Code postal : J4K 2Z1	
	Téléphone : (450) 651-0140 Télécopieur :	
	Répondant : Articles 53-54 de la L.A.D. Cellulaire :	
	N° de gestion documentaire : 7610-16-01-1030700 Matricule CIDREQ : 1143043306	
	GPS (19T) : NAD 83 Longitude (x) : 45°31'00.1" Latitude (y) : 073°30'37.1"	

<b>BUT DE LA VÉRIFICATION</b>	Inspection dans le cadre du programme de contrôle des réservoirs d'huiles usées 2011
-------------------------------	--

<b>PERSONNES RENCONTRÉES</b>	Nom	Fonction	Téléphone	Cellulaire
	Articles 53-54 de la L.A.D.			

<b>TYPE D'ENTREPRISE</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Atelier mécanique commercial</b> <i>(entretien de véhicules contre rémunération)</i>	<input type="checkbox"/> station-service (vente de carburants avec service d'entretien mécanique des véhicules) <input checked="" type="checkbox"/> <b>garage d'entretien mécanique (atelier mécanique sans vente de carburants)</b>
	<input type="checkbox"/> <b>Atelier mécanique non commercial</b> <i>(entretien de ses propres véhicules)</i>	<input type="checkbox"/> société de transport urbain ou interurbain <input type="checkbox"/> entreprise de camionnage <input type="checkbox"/> entreprise de services publics (électricité, téléphonie, câblodistribution) <input type="checkbox"/> autres, préciser : _____

Nombre de réservoirs	Type de réservoir	Nombre total de réservoirs de chaque type	Nombre de réservoirs reliés à un séparateur eau/huile
	Réservoir souterrain	1	1
	Réservoir hors-sol	0	0

**A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES****A.2 - Réservoirs souterrains**

POINTS À VÉRIFIER	RÉSERVOIR # 1	RÉSERVOIR #2
Capacité (litres)	2400	
Année d'installation (AAAA-MM-JJ)	1993-04-19	
Matériaux de fabrication du réservoir	<input checked="" type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas
Type de réservoir (article 58)	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input checked="" type="checkbox"/> Double paroi	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi
Type de tuyauterie souterraine (article 58)	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input checked="" type="checkbox"/> Double paroi	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi
Matériaux de fabrication de la tuyauterie	<input checked="" type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas
Le réservoir est relié à un séparateur eau/huile	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Une affiche indiquant le nom de la matière entreposée est placée à proximité de l'emplacement du réservoir (article 46)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est-il installé sous un bâtiment ? <sup>1</sup> (article. 50)	<input type="checkbox"/> Oui (non-conforme) <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui (non-conforme) <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est muni d'évents	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Un mécanisme de sécurité empêche l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de remplissage et de vidage (article 53)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est muni d'un système automatique de prise d'inventaire en continu (article 58)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique)
Le réservoir est pourvu d'un système de prévention de déversement (article 58) (ex. : dispositif d'arrêt automatique, alarme de haut niveau, ball float valve)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique)
Le réservoir est muni d'un système de détection de fuite entre les parois (article 58)	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après)  Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement :  Résultat : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après)  Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement :  Résultat : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?
La tuyauterie souterraine est munie d'un système de détection de fuite entre les parois (article 58)	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui

<sup>1</sup> L'article 50, qui interdit d'installer un réservoir sous un bâtiment, ne peut s'appliquer aux réservoirs d'huiles usées installés avant l'entrée en vigueur du transfert de responsabilité vers le MDDEP (1<sup>er</sup> avril 2007). On veut toutefois connaître la situation actuelle, car celle-ci peut influencer sur la possibilité de retirer le réservoir du sol à la fin de sa vie utile.

**A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES****A.2 - Réservoirs souterrains**

POINTS À VÉRIFIER	RÉSERVOIR # 1	RÉSERVOIR #2
Le réservoir a déjà présenté un indice de fuite (article 59)	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de l'essai d'étanchéité réalisé à la suite de ce constat : Résultat de l'essai : <input type="checkbox"/> Étanche <input type="checkbox"/> Non étanche, quelles actions ont été posées?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de l'essai d'étanchéité réalisé à la suite de ce constat : Résultat de l'essai : <input type="checkbox"/> Étanche <input type="checkbox"/> Non étanche, quelles actions ont été posées?
Le réservoir et la tuyauterie ont une protection cathodique contre la corrosion (article 61)  Compléter ci-contre la section (rang) appropriée selon la réponse fournie (N/A, Non ou Oui).	<input type="checkbox"/> N/A (pas en acier)	<input type="checkbox"/> N/A (pas en acier)
	<input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après)  Date de retrait prévue :  Le taux d'agressivité du sol a été déterminé <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date : Résultat :	<input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après)  Date de retrait prévue :  Le taux d'agressivité du sol a été déterminé <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date : Résultat :
	<input type="checkbox"/> Oui, les deux <input type="checkbox"/> Oui, seulement le réservoir OUI, mais ne sait pas Type de protection : <input type="checkbox"/> Anodes sacrificielles <input type="checkbox"/> Courant induit Année d'installation du système à courant induit :  Vérification périodique de l'état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion (art. 62) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Date du dernier rapport de l'état de fonctionnement :</li> <li>• Délai entre cette date et la date de visite du MDDEP est &lt; 2 ans  <input type="checkbox"/> Oui      <input type="checkbox"/> Non</li> <li>• Résultat de ce rapport :  <input type="checkbox"/> Bon état  <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Oui, les deux <input type="checkbox"/> Oui, seulement le réservoir  Type de protection : <input type="checkbox"/> Anodes sacrificielles <input type="checkbox"/> Courant induit Année d'installation du système à courant induit :  Vérification périodique de l'état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion (art. 62) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Date du dernier rapport de l'état de fonctionnement :</li> <li>• Délai entre cette date et la date de visite du MDDEP est &lt; 2 ans  <input type="checkbox"/> Oui      <input type="checkbox"/> Non</li> <li>• Résultat de ce rapport :  <input type="checkbox"/> Bon état  <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?</li> </ul>
L'exploitant a-t-il déjà fait le constat d'une fuite provenant d'une tuyauterie souterraine non protégée contre la corrosion ? (article 65)	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) La tuyauterie a été remplacée : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Pour tout réservoir souterrain d'huiles usées installé le ou après le 1 <sup>er</sup> avril 2007 ainsi que pour un réservoir souterrain relié à un séparateur eau/huile installé le ou après le 13 novembre 2003, compléter la présente section.  L'attestation de conformité d'installation du réservoir souterrain est incluse dans le dossier ministériel (article 70)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) L'attestation est disponible auprès de l'exploitant <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (obtenir une copie)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) L'attestation est disponible auprès de l'exploitant <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (obtenir une copie)

**B - ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES**

(Voir explications à l'annexe 1)

Item de vérification	Cochez les items vérifiés périodiquement par l'exploitant et indiquez le constat établi lors de votre inspection	Fréquence de vérification par l'exploitant (nombre de fois/unité de temps)
<b>Réservoir hors sol</b>		
État du réservoir (vérifier s'il y a des signes de corrosion)	<input type="checkbox"/>	
Bassin de rétention (vérifier s'il y a présence d'huile et/ou d'eau)	<input type="checkbox"/>	
État des valves, des robinets et de la tuyauterie (vérifier s'il y a corrosion, égouttement ou fuite)	<input type="checkbox"/>	
Double paroi : état de fonctionnement du système de détection de fuite entre les parois <sup>1</sup>	<input type="checkbox"/>	
<b>Réservoir souterrain</b>		
Double paroi : état de fonctionnement du système de détection de fuite entre les parois <sup>1</sup>	<input type="checkbox"/>	
En acier : état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion <sup>2</sup> (RMD, article 62 : obligatoire 1 fois/2 ans)	<input type="checkbox"/>	
<b>Systèmes de protection</b>		
État du mécanisme empêchant l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de vidange et de remplissage	<input checked="" type="checkbox"/> Bon (Cadenas)	
État des butoirs devant les réservoirs hors sol	<input type="checkbox"/>	
État de fonctionnement des alarmes de haut niveau si le réservoir en est muni	<input type="checkbox"/>	
<b>Jaugeage et équipements de jaugeage</b>		
État de fonctionnement de l'indicateur de niveau	<input type="checkbox"/>	
État de la baguette de jaugeage	<input type="checkbox"/>	
Jaugeage du réservoir <sup>3</sup>	<input type="checkbox"/>	
<b>Autres items (précisez)</b>		
	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	

<sup>1</sup> Le personnel du MDDEP ne procède pas lui-même à la vérification du système de détection de fuites. Sous le régime du MRNF, l'exploitant devait vérifier le bon fonctionnement de ce système aux 2 ans. Aucune fréquence particulière de vérification de ce système n'est inscrite dans le RMD. Toutefois, l'exploitant doit s'assurer en vertu de l'article 37 du RMD de leur bon état de fonctionnement, ce qui implique d'en faire une vérification régulière. Notez dans le tableau, la fréquence des vérifications effectuées par l'exploitant.

<sup>2</sup> Non réalisable par le personnel du MDDEP, la vérification demande un appareillage spécialisé. L'article 62 du RMD oblige l'exploitant à faire réaliser la vérification une fois aux 2 ans et à conserver sur place le dernier rapport de vérification. Le personnel du MDDEP doit donc prendre connaissance du dernier rapport de vérification afin de s'assurer que le système de protection est fonctionnel. Notez dans les tableaux de la section A la disponibilité du rapport et l'état de fonctionnement tel qu'établi dans ce rapport. Notez dans ce tableau-ci, la fréquence des vérifications effectuées par l'exploitant.

<sup>3</sup> Le personnel du MDDEP n'a pas à jaugeer le réservoir lors de la visite. Un jaugeage mensuel était demandé à l'exploitant sous le régime du MRNF. Le réservoir devait être vidangé avant que le résultat du jaugeage révèle un danger de déversement. Notez dans ce tableau, la fréquence des jaugeages réalisés par l'exploitant.

**C - GESTION DES HUILES USÉES**

(Voir explications à l'annexe 1)

Les huiles usées sont expédiées régulièrement et un bon d'expédition, un contrat ou une facturation est disponible sur place (article 11)

 Non OuiDate du dernier contrat/facturation : 26/05/2011

Compléter ci-après les informations sur les destinataires et les transporteurs

Les huiles usées sont brûlées sur place :

 Non Oui, compléter ci-après.

Quelle est la puissance de l'équipement de combustion (art. 26) : \_\_\_\_\_ MW

L'exploitant détient-il un certificat d'autorisation

 Non Oui, date de délivrance : \_\_\_\_\_**Destinataires (article 11)**

VEOLIA

**Transporteurs**

VEOLIA

**D - HISTORIQUE DE CONTAMINATION**

(Voir explications à l'annexe 1)

Y a-t-il eu des déversements d'huiles usées ou d'autres produits pétroliers sur le site le ou après le 1<sup>er</sup> avril 2007 ? Non  Oui, indiquer :

• leur nombre : \_\_\_\_\_

• les quantités de produits impliqués par événement (litres) : \_\_\_\_\_

• les dates si connues (AAA-MM-JJ) : \_\_\_\_\_

Ces événements ont-ils été rapportés au MDDEP?  Oui  Non

À la suite de ces événements, a-t-on réalisé une étude de caractérisation du site?

 Non  Oui, indiquer :• Cette étude a été remise au MDDEP :  Oui  Non (obtenir l'étude)

• Date (AAAA-MM-JJ) : \_\_\_\_\_

• Titre (nom) de l'étude : \_\_\_\_\_

À la suite de ces événements, a-t-on procédé à une décontamination?

 Non  Oui, décrire les travaux effectués :**COMMENTAIRES**

Lors de l'inspection, le propriétaire de l'entreprise ne possédait aucune information sur l'état du système de détection de fuite entre les parois et le type de protection cathodique contre la corrosion. L'information manquante sera demandée par écrit au propriétaire de l'entreprise.

Une deuxième visite a été effectuée le 20 juin 2011 à l'entreprise Monsieur Crémallière pour compléter quelques informations.

**SIGNATURES**Vérificateur : DANIEL DOUKONOU  
Lettres moulées

Signature

Date : 2011/07/04  
Année / mois / jourSuperviseur : MARIE-FRANCE DUPUIS  
Lettres moulées

Signature

Date : 2011.07.05  
Année / mois / jour

Commentaires du superviseur :

## Photos

Photo no : 1

Fichier : 0003

Description :  
Monsieur CRÉMAILLIÈRE, Longueuil  
7610-16-01-1030700

Emplacement du réservoir souterrain

1- conduite de vidage du réservoir



Photo no : 2

Fichier : 0004

Description :  
Vue de l'évent du réservoir souterrain



Photo no : 3

Fichier : 0005

Description :  
Séparateur eau/huile relié au réservoir  
souterrain

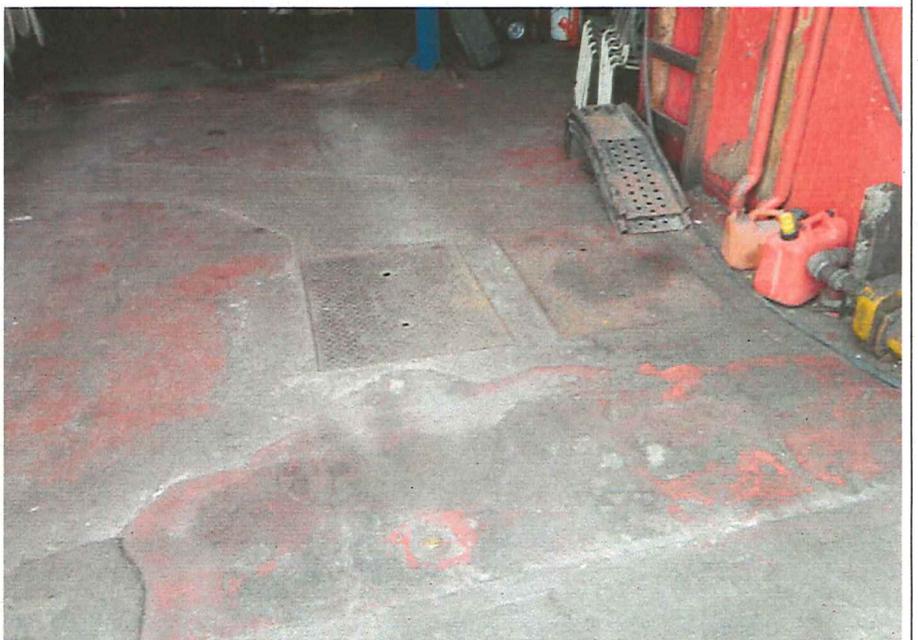


Photo no : 4	
Fichier : 0006	
<b>Description :</b> 1-Système de prévention de déversement (alarme de haut niveau)	

**Photos numériques**

Nombre de photos prises : 4	Nombre de photos annexées : 4
-----------------------------	-------------------------------

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par moi avec un appareil photo de type Canon PowerShot A1200.

L'original de ces photos a été conservé conformément à la **Directive sur la gestion des photos numériques**.

La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :  
M:\Rég-16\douda01\7610-16-01-1030700\2011-06-15

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée de quelconque manière, à l'exception des photos 1, 2 et 4.